

LE MINISTRE CHRISTOPHER SKEETE PROCÈDE AU LANCEMENT DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ENTREPRENEURIAL CHEFS DE FILE SUR LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Beaupré, le 2 avril 2024 – Développement Côte-de-Beaupré salue l'annonce du ministre délégué à l'Économie, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, Christopher Skeete, qui a choisi la Côte-de-Beaupré pour lancer un nouveau programme d'accompagnement entrepreneurial, *Chefs de file*. Cette mesure est maintenant offerte partout au Québec par l'organisme Inno-centre en partenariat avec l'Association des directions du développement économique local du Québec. Accompagné de la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire du ministre de la Justice, Kariane Bourassa, ainsi que d'élus et d'acteurs économiques locaux, il profite de l'occasion pour visiter les installations de l'entreprise Optimatek Solutions située à L'Ange-Gardien.

Fondée par l'entrepreneur industriel Iann Lachance en 2016, Optimatek Solutions construit, installe et conçoit différents appareils et modules de chaînes de production dans le souci constant de minimiser les coûts énergétiques des entreprises. Elle propose également l'application d'une peinture électrostatique esthétique et ultrarésistante à la rouille et aux rayures sur une vaste gamme de surfaces métalliques. Attentive à l'augmentation de la productivité dans un environnement sécuritaire, elle contribue à l'amélioration des postes de travail des employés.

Optimatek Solutions est la première entreprise de la région de la Capitale-Nationale à participer au programme Chefs de file. Depuis 30 ans, Inno-centre a accompagné plusieurs centaines d'entreprises, à différents stades de leur développement, dans l'atteinte de leurs objectifs de croissance et de performance. Elle se distingue par l'expérience et l'expertise de son équipe, la qualité de ses conseils d'affaires et les résultats de ses interventions. Le programme *Chefs de file* vise à appuyer les petites et moyennes entreprises (PME) des municipalités locales de moins de 55 000 habitants qui ont un impact significatif sur leur collectivité.

Sur la Côte-de-Beaupré, le programme est offert aux PME par l'intermédiaire de Développement Côte-de-Beaupré.

« Nous sommes fiers d'offrir ce programme d'accompagnement porteur pour accroître la productivité de nos entreprises et solidifier nos emplois sur la Côte-de-Beaupré. Nous invitons nos entrepreneurs désireux d'optimiser leurs opérations et leur logistique, d'amorcer un processus de transformation numérique ou de transfert d'entreprise, ou encore d'aligner leur stratégie d'affaires vers un plan de croissance ambitieux à s'entourer d'experts reconnus qui les aideront à atteindre leurs objectifs », témoigne Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré.

À propos de Développement Côte-de-Beaupré

Développement Côte-de-Beaupré exerce la compétence en développement économique local que lui confie la MRC de La Côte-de-Beaupré. Fort de son rôle de rassembleur, l'organisation fédère les forces des élus, des gens d'affaires et des citoyens afin de soutenir la réalisation de projets structurants pour la communauté.

SOURCE :

Bernard Paré, directeur général
Développement Côte-de-Beaupré
418 827-5256, poste 200 bernard.pare@developpementcdb.com